

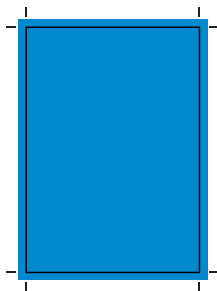


TECHNIQUE 2026

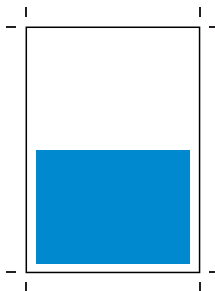


SOMMAIRE

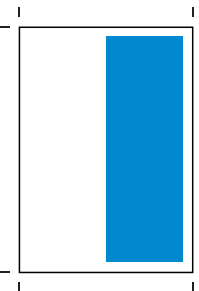
- Télé Z	p.3
- Télé Loisirs.....	p.4
- Télé Câble Sat.....	p.5
- TV Grandes Chaines	p.6
- Télé 2 Semaines	p.7
- TV Mag Le Figaro	p.8
- Femme Actuelle.....	p.9
- Prima	p.10
- Maxi	p.11
- Madame Figaro	p.12
- Voici.....	p.13
- Jours de France.....	p.14
- Le Figaro.....	p.15
- Le Figaro Economie	p.16
- Figaro Magazine.....	p.17
- Capital.....	p.18
- GEO	p.19
- Ça m'intéresse	p.20
- Propriétés le Figaro	p.21
- Optimiste Business	p.22
- Ici Paris	p.23
- France Dimanche	p.24
- Challenges	p.25



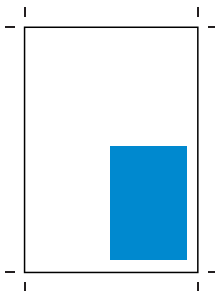
1 PAGE
L 150 x H 210 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 134 x H 93 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 63 x H 194 mm



1/4 PAGE
L 63 x H 93 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »

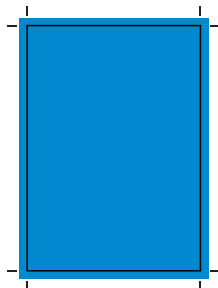
• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

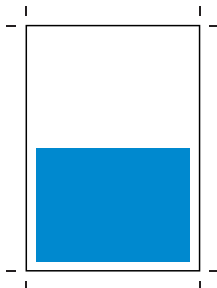
REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

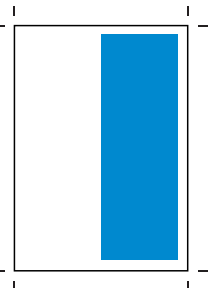
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



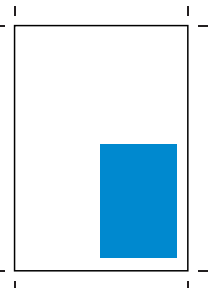
1 PAGE
L 203 x H 243 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
187 x H 109,5 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 89,5 x H 227 mm



1/4 PAGE
L 89,5 x H 109,5 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
Fichier inférieur à **6 Mo**, par mail à pierre@kocka.fr
Fichier supérieur à **6 Mo**, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

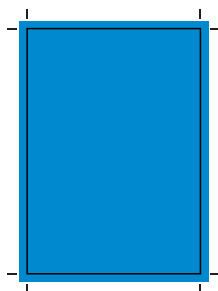
La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

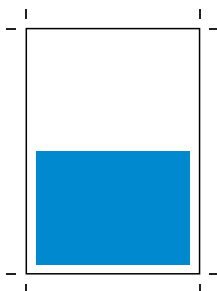
En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

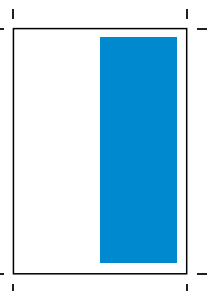
La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncé ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncé ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assurons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncé ou son Mandataire.
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



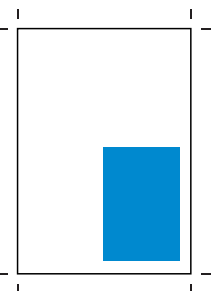
1 PAGE
L 192 x H 259 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 176x H 117,5 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 84 x H 243 mm



1/4 PAGE
84 x H 117,5 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »

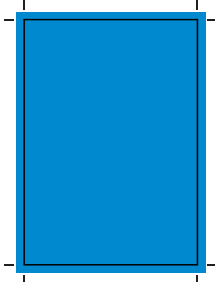
• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

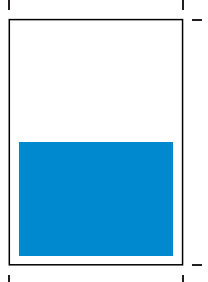
REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncéur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncéur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncéur ou son Mandataire.

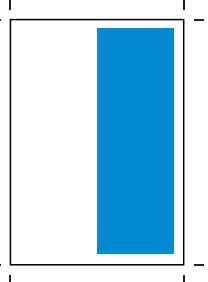
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



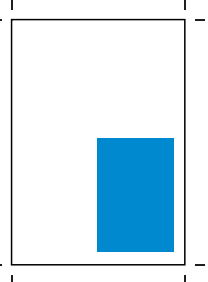
1 PAGE
L 201 x H 250 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 185 x H 113 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 88,5 x H 234 mm



1/4 PAGE
L 88,5 x H 113 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER
PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION
Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE
La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES
En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS
La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncéur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncéur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncéur ou son Mandataire.
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.

TOP ventes
Télé 2 semaines
LE PLUS COMPLET
Programmes du 3 au 16 décembre

JEAN-PIERRE FOUCAULT
« Je ne vais pas présenter Miss France en déambulateur »

POUR NE RIEN RATER!
le guide
LE MEILLEUR DE LA TÉLÉ DE LA SVOD
18 PAGES / 130 SÉLECTIONS

JOHNNY PAR LAETICIA
Le doc tant attendu débarque sur M6!

ANNE-ÉLISABETH LEMOINE
« Suivez-moi dans les coulisses de Ça vous »

1,90€
soit **0,95€** par semaine

SEMAINE 2

SAM	3/12
DIM	4/12
LUN	5/12
MAR	6/12
MER	7/12
JEU	8/12
VEN	9/12

ISSN 1284
PMA - 15446 - 094 - F - 1,90 € - CPPAP

→ ÉDITO

Pas si lisse!
Vous avez sans doute remarqué notre nouvelle rubrique: l'interview cash, un entretien sans langue de bois avec une personnalité de la télé. Après Laurent Ruquier, réputé pour son franc-parler, et Pascal Praud, dont le style provocateur ne laisse personne indifférent, le nom de Jean-Pierre Foucault a été proposé en confiance de rédaction. Jean-Pierre Foucault? Le Monsieur Loyal qui tend son gentil micro à des jeunes femmes depuis le siècle dernier pour demander ce qu'elles rêvent de faire comme métier? Vous allez être surpris! Ceux qui attendaient lui piquer sa place, les témoignes au sein du comité Miss France, sa dernière année à l'animation du concours, les rumeurs sur son éviction... Il n'étudie rien, se permet même quelques pics bien sentis. Et mon petit doigt me dit que ce n'est pas son dernier mot.

Bonne quinzaine!
Marie LANGLAIS
Relectrice en chef déléguée

→ SOMMAIRE
n° 496 Du 3 au 16 décembre 2022

ACTU

- 4 **COURRIER** Votre journal et vous
- 6 **LE JOURNAL DE LA TÉLÉ** Du rfi à chez Miss France: rencontre avec la reporter de France 2 Margie Burgot.
- 10 **À LA UNE** En immersion avec Anne-Élisabeth Lemoine, qui orchestre avec brio sur France 5 le magazine choral Ça vous.
- 14 **LA TÉLÉ EN QUESTIONS**
- 16 **INTERVIEW CASH** Jean-Pierre Foucault: « Je suis un peu le Mickey de Miss France »
- 18 **DÉCRYPTAGE** Les dessous de la désignation du parrain du Téléthon
- 20 **PORTRAIT** Christophers, ovni de la télé-réalité, fait des étincelles dans Le Cross sur V9
- 22 **ÉVÈNEMENT** À partir d'images familiales données par Laetitia, un documentaire nous montre la face sensible de Johnny Halliday

LE MEILLEUR DE LA TÉLÉ & SVOD

ÉMISSIONS
24 NOTRE SÉLECTION DE LA QUINZAINE

SÉRIES
26 NOTRE SÉLECTION DE LA QUINZAINE

FILMS
30 À LA TÉLÉ CETTE QUINZAINE

SVOD → A VOIR SUR LES PLATEFORMES
38 NOS COUPS DE CŒUR

PROGRAMMES

- 42 **SEMAINE 1** Du 3 au 9 décembre
- 96 **JEUX** Et leurs solutions p. 169
- 102 **SEMAINE 2** Du 10 au 16 décembre

DÉTENTE

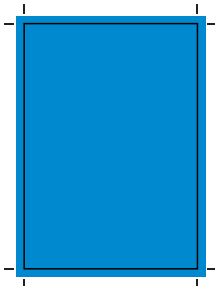
- 158 **DÉCOUVERTE** Marcel Proust, Une vie de maladie consacrée à la littérature
- 160 **CURISME** Les soirées s'imposent au réveillon!
- 162 **SHOPPING** À l'approche de Noël, notre sélection de cadeaux à petits prix
- 164 **CINÉMA** Les studios DreamWorks dévoilent Le Chat Potté 2, un nouveau bijou d'animation... et d'action!
- 166 **CULTURE** Cinéma, balades, zoo: spectacles, des sorties familiales idéales pour les fêtes
- 167 **JUNIORS** Une page spéciale jeunesse
- 168 **HOROSCOPE** sur deux semaines
- 170 **LA CHRONIQUE** de Guy Carlier

Spécial Noël
Chape, coller et poudrer: examen, p. 160

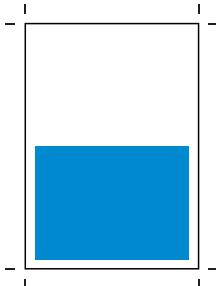
Retrouvez votre bulletin d'abonnement
en page 33 ou
sur www.les2semaines.com

Retrouvez votre prochain numéro de Télé 2 semaines le 10 décembre

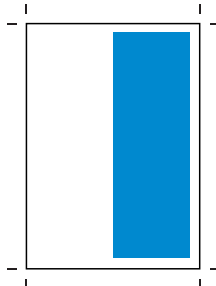
Accès de magazine réservé aux abonnés RNF N°1211 sur un forfait de 100 pages. Ce magazine est vendu en vente séparée. Les abonnements sont facturés en espèces. RNF N°1211 sur un forfait de 100 pages. Les abonnements sont facturés en espèces. RNF N°1211 sur un forfait de 100 pages.



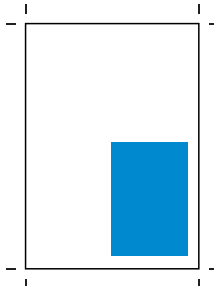
1 PAGE
L 199 x H 243 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 183 x H 109,5 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 87,5 x H 227 mm



1/4 PAGE
L 87,5 x H 109,5 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
 - **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 - **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
 - **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE : L 207 x H 250 mm

1/2 PAGE LARGEUR : L 187 x H 111 mm

1/2 PAGE HAUTEUR : L 89,5 x H 230 mm

1/4 PAGE : L 89,5 x H 111 mm

1/4 PAGE BANDEAU : L 187 x H 51,5 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : PSO SC-B PAPER V3 (FOGRA 54)

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

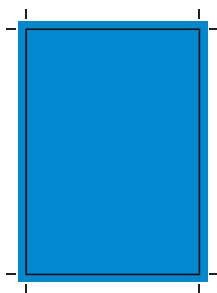
- **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

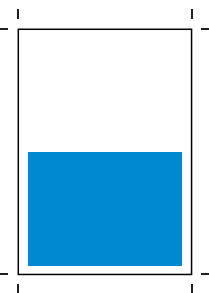
REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncéur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncéur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncéur ou son Mandataire.

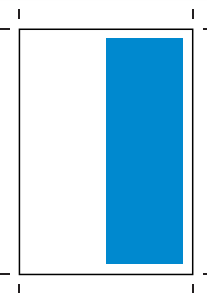
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



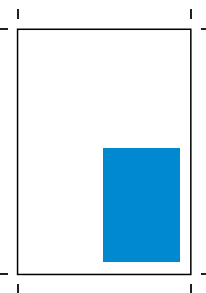
1 PAGE
L 210 x H 271 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 194 x H 123,5 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 93 x H 255 mm



1/4 PAGE
L 93 x H 123,5 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

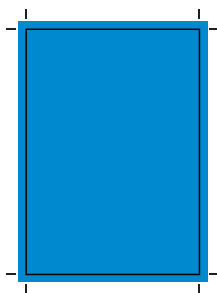
- **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

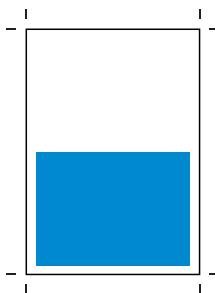
REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

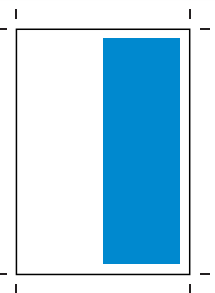
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



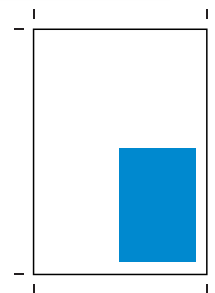
1 PAGE
L 203 x H 267 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 187 x H 121,5 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 89,5 x H 251 mm



1/4 PAGE
L 98,5 x H 121,5 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 360 %
Profil colorimétrique : : PSO_Lwc_improved_eci_FOGRA 45L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

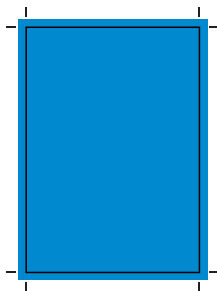
- **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

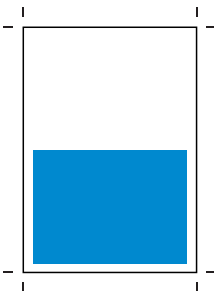
REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

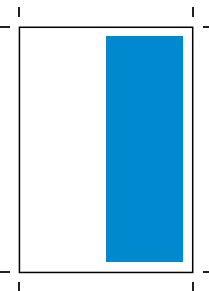
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



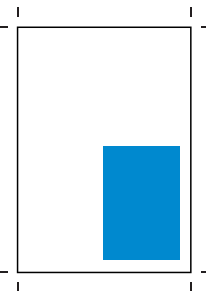
1 PAGE
L 213 x H 270 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 197 x H 123 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 94,5 x H 254 mm



1/4 PAGE
L 94,5 x H 123 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

- **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncé ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncé ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncé ou son Mandataire.

Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE : L 210 x H 272 mm

1/2 PAGE LARGEUR : L 182 x H 126 mm

1/3 PAGE HAUTEUR : L 50 x H 260 mm

1/2 PAGE HAUTEUR : L 91 x H 260 mm

1/3 PAGE CARRE : L 126 x H 126 mm

2/3 PAGE HAUTEUR : L 112 x H 260 mm

1/4 PAGE : L 91 x H 126 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique :
COUVERTURE + CAHIER RÉGIONAUX : ISO_COATED_V2_300 (FOGRA 39L)
PAGES INTÉRIEURES : PSR_LWC_PLUS_V2

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

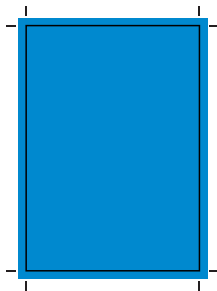
La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

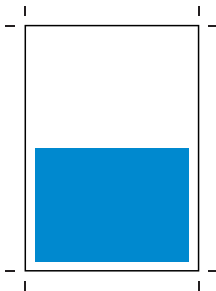
En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

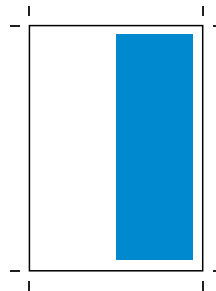
La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncéur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncéur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncéur ou son Mandataire.
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



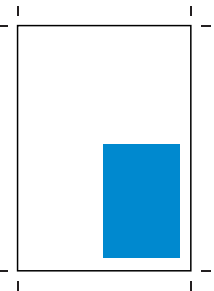
1 PAGE
L 197 x H 270 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 181 x H 123 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 87 x H 254 mm



1/4 PAGE
L 87 x H 123 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

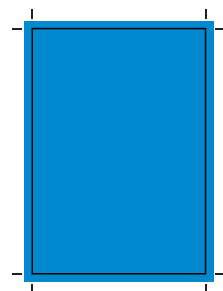
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

- **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

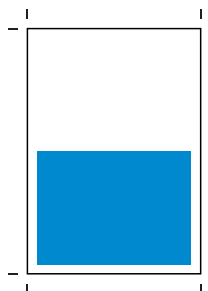
REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncéur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncéur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncéur ou son Mandataire.

Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE
L 220 x H 285 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 110 x H 285 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »

• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE : L 281 x H 436 mm

NEWS : L 167 x H 258 mm

1/2 PAGE LARGEUR : L 281 x H 204 mm

1/4 PAGE 3 COLS : L 167 x H 204 mm

1/2 PAGE HAUTEUR : L 131 x H 436 mm

1/4 PAGE LARGEUR : L 281 x H 102 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO NEWSPAPER 26 V4 (Iffa26)

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

- **Alimentaire :** « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool :** « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



PAGE : L 281 x H 436 mm

NEWS : L 167 x H 258 mm

1/2 PAGE LARGEUR : L 281 x H 204 mm

1/4 PAGE 3 COLS : L 167 x H 204 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

- PDF 1.3
- Image en CMJN sans profils intégrés
- Résolution de 300 dpi
- Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
- Profil colorimétrique : : ISO NEWSPAPER 26 V4 (Iffa26)

TRANSMISSION

- Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
- Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
- Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

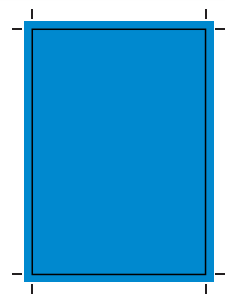
La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire. **Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.** Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

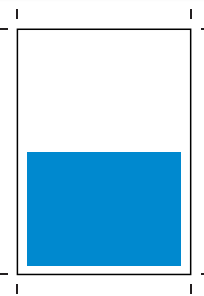
- En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**
- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
 - **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 - **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire. Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE
L 210 x H 272 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 178 x H 117,5 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

- PDF 1.3
- Image en CMJN sans profils intégrés
- Résolution de 300 dpi
- Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
- Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300 (FOGRA 39L)

TRANSMISSION

- Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
- Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
- Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

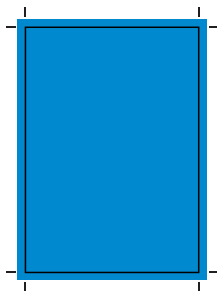
- La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
- Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.**
- Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

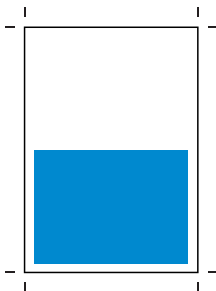
- En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
 - **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 - **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

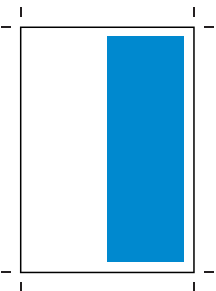
- La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.
- Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



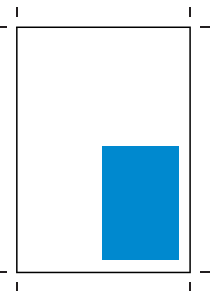
1 PAGE
L 213 x H 280 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 197 x H 128 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 94 x H 264 mm



1/4 PAGE
L 94 x H 128 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plateforme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

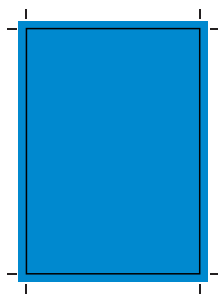
- **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

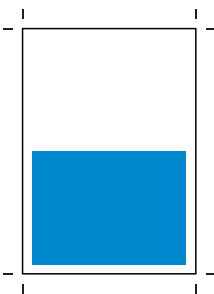
REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

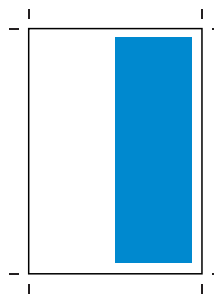
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



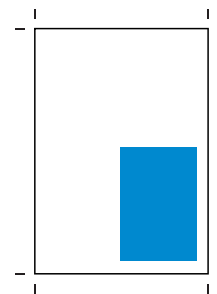
1 PAGE
L 213 x H 270 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 197 x H 123 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 94 x H 254 mm



1/4 PAGE
L 94 x H 123 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

- PDF 1.3
- Image en CMJN sans profils intégrés
- Résolution de 300 dpi
- Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
- Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

- Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
- Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
- Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

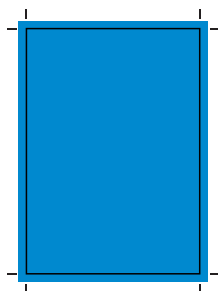
La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
 Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

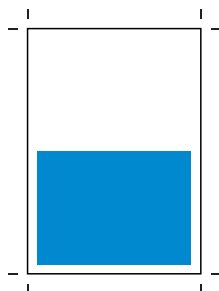
- En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
 - **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
 - **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 - **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
 - **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

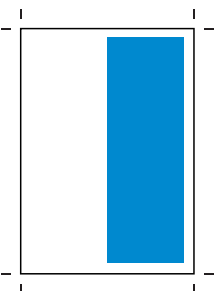
La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.
 Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



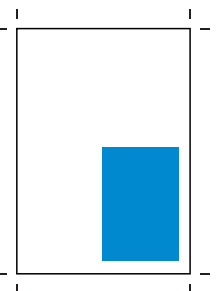
1 PAGE
L 216 x H 270 mm



1/2 PAGE (LARGEUR)
L 120 x H 123 mm



1/2 PAGE (HAUTEUR)
L 96 x H 254 mm



1/4 PAGE
L 96 x H 123 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO_COATED_V2_300_eci FOGRA 39L

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

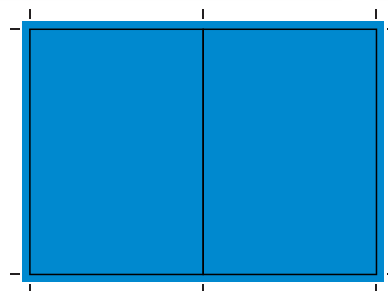
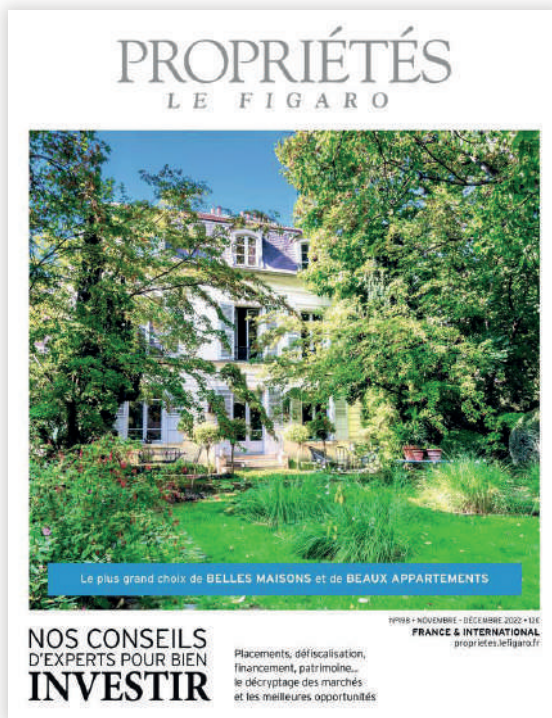
La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins 3 jours avant la date maximum de remise des éléments.

MENTIONS LEGALES

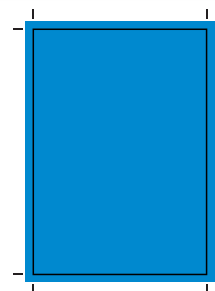
En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annoncéur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annoncéur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annoncéur ou son Mandataire.
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



DOUBLE PAGE
L 460 x H 297 mm



1 PAGE
L 230 x H 297 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
Profil colorimétrique : : ISO COATED V2 ECI (FOGRA 39L)

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

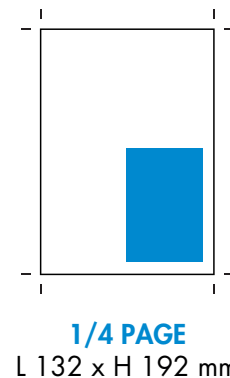
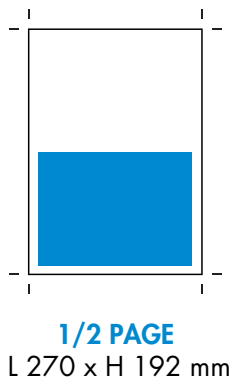
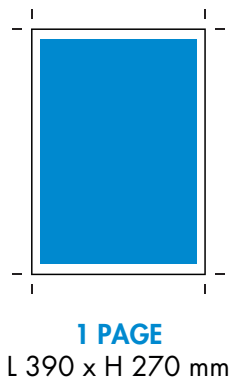
En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
- **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



TYPE DE FICHER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 300 %

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.
Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr
Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

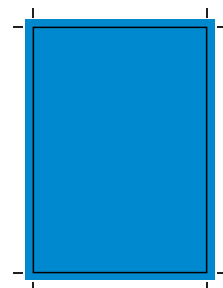
La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.
Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.
Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.
- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.
Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE
L 225 x H 280 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 300 %
Profil colorimétrique : ISO COATED V2 ECI (FOGRA 39L)

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

EPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

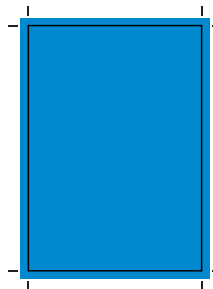
• **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »

• **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire. Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



1 PAGE
L 225 x H 280 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

PDF 1.3
Image en CMJN sans profils intégrés
Résolution de 300 dpi
Superposition des 4 couleurs : maximum 300 %
Profil colorimétrique : : ISO COATED V2 ECI (FOGRA 39L)

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins 3 jours avant la date maximum de remise des éléments.

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires**.

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.

- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :

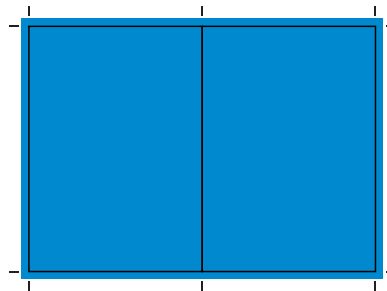
- **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
- **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »

- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

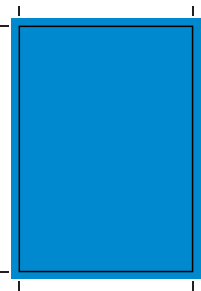
REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire.

Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.



DOUBLE PAGE
L 400 x H 267 mm



1 PAGE
L 200 x H 267 mm

NE PAS OUBLIER : LES 5 MM DE FOND PERDU ET LES TRAITS DE COUPE SONT OBLIGATOIRES. POUR LES PLEINES PAGES : PAS DE TEXTE OU LOGO À MOINS DE 8 MM DU BORD DE PAGE.

TYPE DE FICHIER

- PDF 1.3
- Image en CMJN sans profils intégrés
- Résolution de 300 dpi
- Superposition des 4 couleurs : maximum 280 %
- Profil colorimétrique : : ISO COATED V2 ECI (FOGRA 39L)

TRANSMISSION

Les doubles pages doivent être fournies sous la forme de deux fichiers d'une page.

Fichier inférieur à 6 Mo, par mail à pierre@kocka.fr

Fichier supérieur à 6 Mo, par plate-forme de téléchargement en ligne, type WETRANSFER ou DROPBOX à pierre@kocka.fr

ÉPREUVE DE CONTRÔLE CONTRACTUELLE

La fourniture d'une épreuve reste contractuellement obligatoire.

Sans celle-ci aucune réclamation ne pourra être retenue.

Elle doit obligatoirement être numérique (épreuve numérique) : simulation d'une impression en quadrichromie par une imprimante) et produites à partir du fichier fourni dans sa dernière version. Elle doit être envoyée à l'imprimeur ou l'éditeur au moins **3 jours avant la date maximum de remise des éléments.**

MENTIONS LEGALES

En application des différents textes de loi et décrets, merci de veiller aux **mentions obligatoires.**

- **LOI TOUBON**, relative à l'emploi de la langue française, toutes les mentions écrites en langue étrangère, doivent être traduites en français.
- **LOI EVIN**, relative aux mentions sanitaires :
 - **Alimentaire** : « Pour votre santé, évitez de grignoter entre les repas - www.mangerbouger.fr »
 - **Alcool** : « L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération »
- **LA MENTION « PHOTOGRAPHIE RETOUCHÉE »** relative aux photographies à usage commercial de mannequins dont l'apparence corporelle a été modifiée.

REMISE DES ÉLÉMENTS

La remise des éléments techniques nécessaires à l'insertion publicitaire doit être effectuée directement auprès du service publicité du titre et conformément aux modalités techniques stipulées. Le non respect par l'Annonceur ou son Mandataire des dites modalités nous exonère totalement de toute obligation d'exécution de l'ordre de publicité, sans que l'Annonceur ou son Mandataire ne puisse solliciter une quelconque réparation à ce titre. Par ailleurs, nous n'assumons aucune responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans les insertions publicitaires dès lors que nous n'intervenons aucunement dans l'élaboration de celles-ci, qui sont établies à partir de fichiers adressés par l'Annonceur ou son Mandataire. Les documents non réclamés au bout de 2 mois seront détruits.